



COMMUNIQUÉ DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST SUR LA SITUATION POLITIQUE EN GUINEE BISSAU

1. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est très préoccupée par l'évolution de la situation politique récente de la Guinée-Bissau marquée, entre autres, par des informations sur une tentative de coup de force visant à remettre en cause les institutions de l'Etat, la création d'obstacles artificiels destinés à entraver le processus électoral en cours pour les élections présidentielles du 24 novembre 2019, des manifestations de rue qui se sont achevées par de nombreux blessés et un mort, et dernièrement la prise du décret présidentiel du 28 octobre 2019 démettant le gouvernement actuel issu des élections législatives du 10 mars 2019, et reconnu par la CEDEAO à l'occasion du 55^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

2. La CEDEAO encourage les Autorités à poursuivre les investigations en cours pour identifier les auteurs des actes attentatoires à l'ordre institutionnel et à situer les responsabilités dans les circonstances ayant entraîné la mort d'un manifestant et occasionné de nombreux blessés graves.

3. S'agissant du décret présidentiel n° 12/2019 du 28 octobre 2019 démettant le gouvernement actuel de la Guinée-Bissau que dirige le Premier Ministre, M. Aristides GOMES, dont le caractère illégal est évident, la CEDEAO rappelle que ce gouvernement résulte des décisions du Sommet de la CEDEAO du 29 juin 2019, suite aux constats suivants :

- i) la fin du mandat du Président de la République depuis le 23 juin 2019 ;
- ii) l'absence d'un gouvernement légitime plus de trois (3) mois après les élections législatives du 10 mars 2019 ; et
- iii) le risque inhérent lié à un vide constitutionnel.

C'est dans ce contexte que le Sommet a décidé de confier la conduite entière des affaires gouvernementales au gouvernement nouvellement constitué, conformément à la Constitution de la Guinée-Bissau et ce, jusqu'aux élections présidentielles.

4. Par conséquent, la CEDEAO, réitère **tout son soutien au Premier Ministre, Aristides Gomes et** son gouvernement et les engage à poursuivre résolument les préparatifs en vue de la tenue effective du scrutin présidentiel du 24 novembre 2019. Il est utile de rappeler, dans ce cadre, les étapes importantes qui ont été franchies avec :

- i) La décision d'utiliser le fichier électoral issu des élections législatives du 10 mars 2019 ;
- ii) La finalisation de la liste des candidats à l'élection présidentielle.

5. Ainsi, à trois semaines de l'élection, rien ne justifie l'arrêt du processus électoral qui risque de plonger le pays dans un situation chaotique.

6. Cette élection présidentielle permettra de clôturer le cycle électoral et contribuera à ramener la paix et la stabilité.

7. En conséquence, la CEDEAO lance un appel urgent à tous les acteurs afin qu'ils poursuivent chacun leurs activités sous la conduite du gouvernement actuel en vue de la tenue des prochaines élections présidentielles du 24 novembre 2019.

8. La CEDEAO encourage les Forces de Défense et la Police à maintenir l'ordre et la sécurité nécessaires pour le fonctionnement des Institutions et pour une conduite apaisée de la campagne électorale.

9. La CEDEAO et les autres partenaires qui se sont investis depuis de longues années en faveur du retour de la Guinée-Bissau à la stabilité et la paix, ne peuvent accepter toute action susceptible de compromettre la paix et la stabilité dans ce pays.

10. Par conséquent, tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, entraveront la poursuite harmonieuse du processus électoral actuellement en cours en vue des élections présidentielles du 24 novembre 2019 s'exposeront à des sanctions.

11. Pour finir, la CEDEAO continuera à œuvrer avec ses partenaires, notamment l'Union Africaine, les Nations Unies, l'Union Européenne et la CPLP en vue de trouver des solutions durables pour la stabilité et le développement de la Guinée Bissau.



Abuja, le 29 octobre 2019.

LE COMITE MINISTERIEL DE LA CEDEAO